

→ Direction la Faculté de Psychologie
Le Secrétariat Général

DÉLIBÉRATION N° CPSYCHO_260917-06

Séance du 17 septembre 2026

Point 2.5– Approbation des RG3C et des M3C de Licence 3 Psychologie

LE CONSEIL DE GESTION DE LA FACULTE de PSYCHOLOGIE

- VU Le code de l'éducation ;
- VU Les statuts et le règlement intérieur de Nantes Université ;
- VU Le règlement intérieur du Pôle Humanités voté au CA de Nantes Université N° CA_221125-03 du 25 novembre 2022 ;
- VU Les statuts de la Faculté de Psychologie ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Membres en exercice : 29

Nombre de votants : 19

Dont nombre de procurations : 3

Par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Article n°1 : Approbation

Le Conseil de Faculté de Psychologie approuve, pour l'année universitaire 2026-2027, le Règlement Général et les Modalités de contrôle des connaissances et des compétences pour la maquette pédagogique : Licence 3 Psychologie. Les documents y relatifs sont annexés à la présente délibération.

Article n°2 : Publication et exécution

La Secrétaire Générale de la Faculté de Psychologie est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de Nantes Université et transmise à la Rectrice.

À Nantes, le 17 septembre 2026

Pour la Directrice de la Faculté de Psychologie
Et par délégation
Solène MAINTEROT
Secrétaire Générale de la Faculté de Psychologie



Fabienne COLOMBEL
Directrice de la Faculté
De Psychologie

Extrait transmis à la Rectrice de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelière des universités, le :
Publié le :

Principes généraux des M3C de Licence 3 – Parcours Classique 2026/2027

1. Une année d'étude est validée dès lors que les 6 blocs sont validés.
2. Un bloc est validé sans compensation si sa moyenne est supérieure ou égale à 10 sur 20.
3. Au sein d'une année, un bloc est validé par compensation avec l'autre bloc de même nature si la moyenne des deux blocs est supérieure à 10 sur 20. La compensation entre 2 blocs de même nature n'est pas possible si la moyenne à l'un des 2 blocs est inférieure à 8 sur 20.
4. Lorsqu'un bloc est validé (avec ou sans compensation entre blocs), tous les EC et toutes les UE constituant ce bloc sont automatiquement validés.
5. Au sein de chacun des 6 blocs, des compensations entre UE ou entre EC sont possibles. Toutefois une exception existe : si la moyenne obtenue à l'EC « Ouverture professionnelle – stage et suivi de stage » du second semestre est inférieure à 1, alors la compensation ne s'applique pas et le bloc transversal ne peut pas être validé.
6. La règle générale veut qu'il ne soit pas possible de renoncer à la compensation entre UE ni entre EC sauf cas particuliers détaillés plus bas.
7. Les étudiants doivent se rendre disponibles sur l'ensemble des périodes d'examens indiquées dans le calendrier universitaire, notamment en cas de modification du calendrier des épreuves durant lesdites périodes.
8. Conformément à l'arrêté Licence, la seconde chance est de droit. Une seconde session d'examen est organisée pour les UE et/ou EC non validés.
9. L'inscription à cette seconde session d'examen n'est pas automatique : l'étudiant doit la demander selon les modalités fixées par la Faculté de Psychologie.
10. L'étudiant doit repasser en seconde session uniquement les examens des UE et/ou des EC, au sein des blocs non validés, pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10 sur 20, et pour lesquels aucun report de note n'est prévu.
11. Une fois les notes et résultats de Session 1 arrêtés par le jury, et lorsqu'une note ou un résultat compromet sérieusement les chances de poursuite d'études d'un étudiant, et qu'une seconde session est organisée, celui-ci peut solliciter une renonciation de certaines notes auprès de la Présidente du jury dans un délai fixé par la Présidente de jury. Entre les 2 sessions d'une même année, l'étudiant peut donc renoncer à une ou

plusieurs note(s) obtenue(s) par compensation si une seconde session est déjà prévue dans les M3C et s'il veut la ou les améliorer.

- 12.** Une fois validée par la Présidente de Jury, toute demande de renonciation est définitive et entraînera automatiquement l'annulation de la note concernée. Un étudiant qui a sollicité la renonciation d'une note ne peut demander l'annulation de cette renonciation. Dès lors que la renonciation d'une note est validée par la Présidente de Jury, l'étudiant doit obligatoirement s'inscrire à la session 2 pour cette épreuve. Si l'étudiant ne s'inscrit pas et s'il ne se présente pas à l'épreuve, la note à laquelle il a renoncé, sera remplacée par un 0 d'absence.
- 13.** La note obtenue à la seconde session d'examen annule et remplace la note obtenue à la première session d'examen. La moyenne à l'UE est recalculée.
- 14.** En cas d'absence à un examen terminal ou à un contrôle continu pour lequel aucun report de note n'est prévu en seconde session, l'étudiant reçoit un zéro d'absence. En cas d'absence à un contrôle continu pour lequel la note est reportée en seconde session, l'étudiant reçoit également un zéro d'absence, sauf présentation d'un justificatif d'absence pour cause de décès d'un proche ou d'hospitalisation en urgence (la recevabilité des justificatifs est laissée à l'appréciation du jury) ; dans ce cas de figure, un examen de rattrapage peut être proposé à l'étudiant pour ce contrôle continu.
- 15.** Si un ou plusieurs blocs ne sont pas validés à l'issue de la seconde session, l'étudiant ne valide pas son année de Licence 3. Selon les R3C de Nantes Universités 2023- 2027 validés par le CAC du 31 mars 2023, le redoublement n'est pas de droit en Licence 3. Il est exceptionnel et soumis à la décision du jury.
- 16.** En cas de redoublement, l'étudiant conserve les UE validées. Il ne devra repasser que les UE non validées des blocs non validés.
- 17.** Pour un bloc non validé constitué d'EC (exemple blocs transversaux), en cas de redoublement, l'étudiant ne conserve pas les notes aux EC et devra donc repasser l'ensemble des EC de ce bloc.
- 18.** A l'issue de la Session 2, les redoublants peuvent demander à renoncer au bénéfice de notes ou de résultats qu'ils souhaitent améliorer. L'étudiant peut donc renoncer à une ou plusieurs note(s) d'UE acquises (avec ou sans compensation) s'il veut la ou les améliorer. Il doit établir sa demande au moment de la rentrée, adressée au président du jury de la formation, dans un délai fixé par la Présidente de jury et présenté lors de la pré-rentrée universitaire.

- 19.** A l'issue de la Session 2, si la demande de renonciation des étudiants redoublants est acceptée, l'ensemble des notes de l'UE sera annulé. En conséquence, l'étudiant devra repasser tous les examens (CC et/ou ET) associés à cette UE que les notes obtenues l'année précédente soient inférieures ou supérieures à 10. Si la demande de renonciation concerne une UE constituée d'EC (exemple blocs transversaux), l'étudiant devra repasser l'ensemble des EC de cette UE, même s'il avait obtenu une note supérieure ou égale à 10 aux CC comme aux ET.
- 20.** A l'issue de la session 2, un étudiant peut renoncer à une note d'UE validée par compensation au sein d'un bloc comportant d'autres UE validées par compensation. Toutefois, si la renonciation à cette note d'UE entraîne l'annulation de la compensation intrabloc d'une ou plusieurs autres UE, alors l'étudiant devra aussi renoncer à celle(s)-ci.
- 21.** Les règles générales d'évaluation pour les étudiants « Programme d'échange international » (document joint) s'appliquent à ce parcours.
- 22.** Les règles d'utilisation de l'IAG définies dans « La charte d'utilisation des IAG par les étudiants » s'appliquent à ce parcours.

Code pédagogique UE	Nom UE	Coefficient de l'UE	Première session												Deuxième session					
			Régime ordinaire					Dispensé d'assiduité							Régime ordinaire			Dispensé d'assiduité		
			Contrôle continu		Examen terminal			Contrôle continu		Examen terminal					Contrôle continu	Examen terminal		Contrôle continu	Examen terminal	
			Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée	Dossier	Ecrit	Type & durée	notes reportées de la Session 1	ECRIT	TYPE et DUREE	notes reportées de la Session 1	Ecrit	Type & durée
			Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2							
BLOC DISCIPLINAIRE 5																				
PLGPPC5E1A	Psychologie Clinique	6	3			3	QCM et ou rédac 2h			3	QCM et ou rédac 2h		3	QCM et ou rédac 2h	3	3	QCM et ou rédac 2h	0	6	QCM et ou rédac 2h
PLGPPC5E1B	Psychologie Cognitive	6				6	QCM et ou rédac 2h						6	QCM et ou rédac 2h	0	6	QCM et ou rédac 2h	0	6	QCM et ou rédac 2h
PLGPPC5E1C	Neurobiologie adaptative	3	0,15 (TP) + 0,15 (TD)			2,7	QCM et ou rédac 2h	0,15 (TD) 0,15 (TP)					2,7	QCM et ou rédac 2h	0,3	2,7	QCM et ou rédac 2h	0,3	2,7	QCM et ou rédac 2h
PLGPPC5E1D	Conception de recherche	3			1,5	1,5	QCM et ou rédac 2h				1,5	1,5	QCM et ou rédac 2h	0	3	QCM et ou rédac 2h	0	3	QCM et ou rédac 2h	

Code pédagogique UE	Nom UE	EC	Code pédagogique EC	Coefficient de l'EC	Première session										Deuxième session					
					Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité						Régime ordinaire			Dispensé d'assiduité		
					Contrôle continu		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal				Contrôle continu	Examen terminal		Contrôle continu	Examen terminal	
					Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral	Ecrit et/ou oral	ETDA	Type & durée	Ecrit	Type & durée	notes reportées de la Session 1	ECRIT	TYPE et DUREE	notes reportées de la Session 1	Ecrit	Type & durée
					Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2							
BLOC TRANSVERSAL 5																				
PLGPPCSU02	Compétences transversales 5	Psychométrie	PLGPPC5E2A	2			2	QCM et ou rédac 2h					2	QCM et ou rédac 2h	0	2	QCM et ou rédac 2h	0	2	QCM et ou rédac 2h
		Statistiques	PLGPPC5E2B	2	0.1		1.9	QCM et ou rédac 1h	0.1				1.9	QCM et ou rédac 1h	0.1	1.9	QCM et ou rédac 1h	0.1	1.9	QCM et ou rédac 1h
		Anglais	PLGPPC5E2C	2		2				2					0	2	QCM et ou rédac 1h	0	2	QCM et ou rédac 1h

Code pédagogique UE	Nom UE	Coefficient de l'UE	Première session										Deuxième session						
			Régime ordinaire						Dispensé d'assiduité				Régime ordinaire			Dispensé d'assiduité			
			Contrôle continu		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Contrôle continu	Examen terminal		Contrôle continu	Examen terminal				
			Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée	Ecrit	Type & durée	notes reportées de la Session 1	ECRIT	TYPE et DUREE	notes reportées de la Session 1	Ecrit	Type & durée	
			Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2								
BLOC COMPLEMENTAIRE 5																			
PLGPPC5E3A	Effets de dispositifs éducatifs	3			3	QCM et ou rédac 1h					QCM et ou rédac 1h	3		0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h
PLGPPC5E3B	Psychologie des apprentissages	3		3				3						0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h
PLGPPC5E3C	Psychopathologie Développementale 1 : Modèle général sur les troubles du comportement	3		3				3						0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h
PLGPPC5E3D	Place(s) de l'enfant dans la société et la famille	3			3	rédac 1h				3	QCM et ou rédac 1h		0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3E	Santé au travail et risques psychosociaux	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3F	Viellissement et cognition	3		3				3					0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3G	Les mesures physiologiques en neuropsychologie clinique	3		3				3					0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC3E3G	Psychologie non-humaine	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3H	Les addictions : approche intégrative	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3I	Psychopathologie et culture	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3J	Prévention en santé : messages et actions du psychologue vers des comportements salutogènes	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3K	Thérapies validées empiriquement en psychologie de la santé	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3L	Croyances sociales	3		3					3	QCM et ou rédac 1h			0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3M	Pratiques de la pleine conscience ou mindfulness	3		1	2	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3N	Psychologie sociale et transition écologique	3			3	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3P	Bien-être et réussite des étudiants	3		1	2	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3Q	Neuromythes S5	3			3	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3R	Harcèlement scolaire 5	3		3				3					0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3S	Facteurs communs & process. de changmts en psy5	3			3	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	
PLGPPC5E3T	Réalité et construction troubles mentaux	3		1,5	1,5	QCM et ou rédac 1h					3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	0	3	QCM et ou rédac 1h	

Code pédagogique UE	Nom UE	EC	Coefficient de l'EC	Première session											Deuxième session							
				Régime ordinaire					Dispensé d'assiduité						Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité			
				Contrôle continu		Examen terminal			Contrôle continu		Examen terminal				Contrôle continu	Examen terminal			Contrôle continu	Examen terminal		
				Ecrit et/ou oral et ou dossier	Ecrit et/ou oral et ou dossier	Dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et ou dossier	Ecrit et/ou oral et ou dossier	ETDA	Type & durée	Dossier	Ecrit	Type & durée	notes reportées de la Session 1	ORAL	ECRIT	TYPE et DUREE	notes reportées de la Session 1	Ecrit	Type & durée
				Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2								
BLOC DISCIPLINAIRE 6																						
PLGPPC6E1A	Psychologie du développement	Psychologie du développement	6				6	QCM et/ou rédactionnel 4h					6	QCM et/ou rédactionnel 4h	0		6	QCM et/ou rédactionnel 4h		6	QCM et/ou rédactionnel 4h	
PLGPPC6E1B	Psychologie Sociale	Psychologie Sociale	6				6	QCM et/ou rédactionnel 2h					6	QCM et/ou rédactionnel 2h	0		6	QCM et/ou rédactionnel 2h		6	QCM et/ou rédactionnel 2h	
PLGPPC6E1C	Neurobiologie cognitive et pharmacologie	Neurobiologie cognitive et pharmacologie	3	0,15 (TD) 0,15 (TP)			2,7	QCM et/ou rédactionnel 2h	0,15 (TD) 0,15 (TP)				2,7	QCM et/ou rédactionnel 2h	0,3		2,7	QCM et/ou rédactionnel 2h	0,3	2,7	QCM et/ou rédactionnel 2h	
PLGPPC6E1D	Conduite de recherche	Conduite de recherche	3			1,5	1,5	QCM et/ou rédactionnel 2h				1,5	1,5	QCM et/ou rédactionnel 2h	0		3	QCM et/ou rédactionnel 2h		3	QCM et/ou rédactionnel 2h	

Code pédagogique UE	Nom UE	EC	Code pédagogique EC	Coefficient de l'EC	Première session								Deuxième session									
					Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité				Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité					
					Contrôle continu		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Contrôle continu	Examen terminal			Contrôle continu	Examen terminal				
					Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée	Ecrit	Type & durée	notes reportées de la Session 1	DOSSIER	ECRIT	TYPE et DUREE	notes reportées de la Session 1	Dossier	Ecrit	Type & durée
					Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2									
BLOC TRANSVERSAL 6																						
PLGPPC6U02	Compétences transversales 4	Ouverture pro, stage, suivi de stage (note seuil : 1/20)	PLGPPC6E2A	2 note seuil 1		2				2					0	2			0	2		
		Statistiques	PLGPPC6E2B	2	0.1		1.9	QCM et ou rédac 1h	0.1				1.9	QCM et ou rédac 1h	0.1		1.9	QCM et ou rédac 1h	0.1		1.9	QCM et ou rédac 1h
		Informatique	PLGPPC6E2C	1		1				1					0		1	sur ordinateur 1h	0		1	QCM et ou rédac 1h
		Anglais	PLGPPC6E2D	1		1				1 cc écrit					0		1	QCM et ou rédac 1h	0		1	QCM et ou rédac 1h

Code pédagogiq ue UE	Nom UE	Coefficient de l'EC	Première session										Deuxième session					
			Régime ordinaire					Dispensé d'assiduité					Régime ordinaire			Dispensé d'assiduité		
			Contrôle continu		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal			Contrôle continu	Examen terminal		Contrôle continu	Examen terminal		
			Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée	Ecrit	Type & durée	notes reportées de la Session 1	ECRIT	TYPE et DUREE	notes reportées de la Session 1	Ecrit	Type & durée
			Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2							
BLOC COMPLEMENTAIRE 6																		
PLGPPC6E 3A	Transitions de vie, perspectives temporelles et orientation	3			3	QCM et ou rédac 1 h					3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3B	Adaptation scolaire et décrochage	3			3	QCM et ou rédac 1 h					3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3C	Psychopathologie Développementale 2 : Addiction	3		3					3				0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3D	Croyances sociales	3		3					3	QCM et ou rédac 1 h			0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3E	Neuropsychologie : aspects de la pratique clinique	3		3					3	QCM et ou rédac 1 h			0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3F	Psychopathologie du stress et du burn-out	3		3					3	QCM et ou rédac 1 h			0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3G	Attachement et protection de l'enfance	3			3	QCM et ou rédac 1 h					3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3H	Parole et participation de l'enfant	3		0,45	2,55	QCM et ou rédac 1 h			3	QCM et ou rédac 1 h			0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3I	Psychopathologie du trauma	3		3					3	QCM et ou rédac 1 h			0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3J	Plascticité cérébrale	3		3					3	QCM et ou rédac 1 h			0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3K	Intervention et prises en charge en psychologie de la santé	3		3					3	QCM et ou rédac 1 h			0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3L	Prise en charge des problèmes de santé en institutions : enfants, adultes et agés	3		3					3	QCM et ou rédac 1 h			0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3M	Vieillessement socio-affectif	3		3					3				0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3N	Introduction à la psychologie de la santé	3		3					3	QCM et ou rédac 1 h			0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3P	Approche processuelle transdiagnostique en psychopathologie	3		3					3	QCM et ou rédac 1 h			0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3O	Facteurs en jeu dans le bien-être en psychologie de la santé	3		3					3	QCM et ou rédac 1 h			0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3Q	Pratiques Systémiques S6	3			3	QCM et ou rédac 1 h					3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
		3		3					3				0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3R	Harcèlement scolaire 5			3									0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3S	Facteurs communs & process. de changmts en psy 5	3			3	QCM et ou rédac 1 h					3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h
PLGPPC6E 3T	Réalité et construction troubles mentaux	3		3	1,5	QCM et ou rédac 1 h					3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h	0	3	QCM et ou rédac 1 h

Règles d'évaluation pour les étudiants « Programme d'échange international » en Licence et Master de Psychologie

Cas particulier de l'évaluation par un regroupement d'épreuves

Lorsque plusieurs matières (une UE ou un groupe d'EC au sein d'une UE) sont évaluées par un regroupement d'épreuves, les étudiants « Programme d'échange international » doivent obligatoirement être inscrits à l'ensemble des EC qui font l'objet d'une évaluation commune.

Situations pouvant donner lieu à un aménagement des examens

1. Les étudiants « Programme d'échange international » peuvent demander un aménagement des examens dans deux situations : 1) en Session 1 ou en Session 2, lorsqu'il existe un chevauchement entre deux examens ; 2) en Session 2 uniquement, lorsque l'étudiant a quitté le pays et ne peut pas se déplacer pour passer l'examen.
2. Les étudiants « Programme d'échange international » disposent par ailleurs des mêmes possibilités d'aménagement pour situations particulières (maladie...) que les étudiants non-« Programme d'échange international ». Ces aménagements sont traités de la même façon que pour les étudiants non-« Programme d'échange international ».

Aménagements autorisés

1. Lorsque l'aménagement demandé concerne un examen sur table :
 - a. En cas de chevauchement d'examen (Session 1 ou Session 2) : un examen de remplacement doit être organisé à une date différente (au sein du calendrier normal des examens). Cet examen doit porter sur un sujet différent de l'examen des étudiants non-« Programme d'échange international », et doit avoir lieu dans les mêmes conditions (même durée, même temps de préparation, mêmes conditions d'accès à des documents autorisés ou non...).
 - b. En cas d'étudiant ayant quitté le pays (Session 2 uniquement) : l'examen doit être passé dans l'université d'origine de l'étudiant, dans les mêmes conditions d'évaluation et de surveillance que pour les étudiants non-« Programme d'échange international ». Cet examen doit si possible être passé au même moment que pour les étudiants non-« Programme d'échange international » ; dans le cas où l'heure de l'épreuve et le décalage horaire ne

le permettent pas, l'examen devra obligatoirement porter sur un sujet différent de l'examen des étudiants non-« Programme d'échange international ».

2. Lorsque l'aménagement demandé concerne un examen oral :

- a. En cas de chevauchement d'examen (Session 1 ou Session 2) : un examen de remplacement doit être organisé à une date différente (au sein du calendrier des examens). Cet examen doit avoir lieu dans les mêmes conditions que l'examen des étudiants non-« Programme d'échange international » (même durée, même temps de préparation, mêmes conditions d'accès à des documents autorisés ou non...).
- b. En cas d'étudiant ayant quitté le pays (Session 2 uniquement) : l'examen peut être organisé en distanciel, dans les mêmes conditions que pour les étudiants non-« Programme d'échange international » (même durée, même temps de préparation, mêmes conditions d'accès à des documents autorisés ou non...). Pour cet aménagement, l'étudiant doit disposer d'une connexion internet stable ; l'examen doit avoir lieu en visioconférence, l'étudiant devant disposer d'une caméra lui permettant d'être visible pendant l'examen ; la caméra doit permettre à l'évaluateur de s'assurer de l'absence d'autres personnes ou de documents de cours dans la pièce et de contrôler l'identité de l'étudiant.

3. Lorsque l'aménagement demandé concerne un contrôle continu : selon le format de l'examen, les règles d'aménagement pour un examen sur table ou un examen oral s'appliquent. En cas de chevauchement d'examens pour un contrôle continu, deux autres aménagements sont possibles :

- a. Si le contrôle continu a lieu séparément pour chaque groupe TD, l'étudiant peut passer l'examen avec un autre groupe que le sien.
- b. S'il existe un Examen Terminal spécifique aux étudiants Dispensés d'Assiduité (ETDA), l'étudiant peut passer cet ETDA (attention, les étudiants « Programme d'échange international » ne peuvent participer à l'ETDA dans la même salle que les étudiants dispensés d'assiduité : il est nécessaire de prévoir une salle et un surveillant spécifiques).

Procédure d'aménagement

1. Les situations qui demandent un aménagement des examens sont identifiées par les responsables ou coordinateurs des relations internationales, qui transmettent ensuite une demande d'aménagement au secrétariat pédagogique concerné.
2. Le secrétariat pédagogique transmet la demande d'aménagement à l'enseignant responsable de l'épreuve, ainsi qu'au jury de l'année correspondante.
3. Dans le cas où l'enseignant et le jury choisissent d'organiser une épreuve de remplacement sur un créneau différent, le secrétariat pédagogique :
 - a. choisit un nouveau créneau, en concertation avec l'étudiant concerné et l'enseignant ;
 - b. réserve une salle ;
 - c. émet une convocation formelle à destination de l'étudiant ;
 - d. réceptionne le nouveau sujet d'examen, préalablement validé par le jury ;
 - e. prépare la feuille d'émargement, le sujet d'examen, et une copie d'examen ;
 - f. vérifie que l'enseignant est disponible pour surveiller l'examen ou
 - g. recherche le cas échéant un autre surveillant.

Aménagement général pour les examens sur table

1. Tous les étudiants « Programme d'échange international » sont autorisés à se présenter aux examens sur table avec un dictionnaire monolingue ou bilingue, sans annotations. Le dictionnaire devra être vérifié par le surveillant d'examen.
2. Tous les étudiants « Programme d'échange international » sont autorisés à reporter la mention "Étudiant « Programme d'échange international »" en tête de leur copie d'examen.